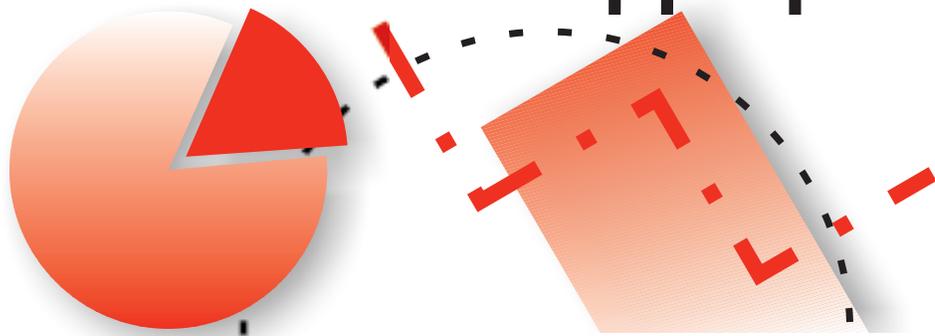


# La recherche appliquée



## BULLETIN

Hiver/Printemps 2001

vol. 7 n° 1

### Table des matières

*Comprendre les relations entre les enfants et leurs collectivités* ..... 1

*La proportion d'enfants vulnérables demeure la même, mais ce ne sont pas tous les mêmes enfants* ..... 4

*Faire la lutte à des taux de chômage toujours élevés* ..... 6

*Les immigrants récents font face à des difficultés économiques inhabituelles* ..... 7

*La dépendance à l'aide sociale croît avec l'usage. Est-ce vrai?* ..... 10

*Les données provenant de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation seront connues en 2002* ..... 12

*Comment le capital humain et le capital social contribuent à la croissance économique et au bien-être — Points saillants d'un symposium DRHC/OCDE* .... 14

*Pressions sur le marché du travail découlant du vieillissement de la population au Canada* ... 18

*Emploi-Avenir 2000 — Qu'y a-t-il de neuf pour le XXI<sup>e</sup> siècle?* ..... 21

*Liste des études présentées dans ce Bulletin* ..... 24

## Comprendre les relations entre les enfants et leurs collectivités

Une analyse effectuée par la Direction générale de la recherche appliquée a révélé d'étonnantes différences entre les collectivités scolaires quant au nombre d'aires de loisirs, de bibliothèques et de programmes préscolaires. Les données de cette analyse montrent également que ces différences influencent les niveaux de développement des enfants de ces collectivités. Les écoles des quartiers où il existe moins de ressources comptent un plus grand nombre d'enfants dont le développement cognitif, social et physique est inférieur à celui des écoles situées dans les collectivités où l'on dispose de nombreuses bibliothèques, de parcs et de centres de ressources familiales.

L'initiative Comprendre la petite enfance, de Développement des ressources humaines Canada, a permis de réunir des données afin de mesurer les caractéristiques des collectivités et de leurs résidents. Cette initiative permettra de mieux comprendre les six premières années du développement et de l'apprentissage des enfants. La collectivité de North York, en Ontario, a été choisie comme site prototype de l'initiative avant que celle-ci ne soit appliquée à d'autres collectivités de tout le pays. Mise en œuvre en 1999, l'initiative comporte trois composantes : l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), une Étude d'établissement du profil des collectivités du profil des collectivités (EPC) et un Instrument



de mesure de développement de jeunes enfants (IMDJE). Le présent article s'intéresse aux résultats de deux de ces instruments utilisés dans l'initiative l'EPC et l'IMDJE ainsi qu'aux façons dont la recherche peut servir à informer la prise de décisions communautaires. L'EPC décrit la distribution et la portée des programmes et des services qui sont à la disposition des collectivités. L'IMDJE est un petit instrument à remplir par le professeur qui mesure le premier développement des enfants avant qu'ils entrent à l'école. Ces instruments, parallèlement à l'ELNEJ, fourniront un profil exhaustif du développement des enfants ainsi que les caractéristiques des collectivités qui ont une influence sur le développement.

### Quelques précisions concernant l'Instrument de mesure de développement de jeunes enfants

Les D<sup>rs</sup> Magdalena Janus et Dan Offord, du Centre canadien des études sur les enfants à risque, à l'Université McMaster, sont les auteurs de l'IMDJE. Fondé sur l'Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes et testé sur plus de 16 000 étudiants de tout le pays, l'IMDJE servira à réunir de l'information sur les enfants des classes maternelles.

L'IMDJE permettra aux chercheurs :

- ▶ d'établir des rapports sur les populations d'enfants de diverses collectivités;
- ▶ de contrôler les populations d'enfants sur une période donnée;
- ▶ d'évaluer l'efficacité des interventions durant la tendre enfance; et
- ▶ d'anticiper le taux de réussite des enfants tout au long du cours primaire.

L'IMDJE fournit de l'information au niveau des populations seulement et n'est pas approprié à un diagnostic individuel. Bien que les résultats restent préliminaires et qu'il ne soit pas possible d'utiliser un seul instrument pour nous aider à comprendre tous les aspects du développement des enfants, l'IMDJE, combiné à l'EPC et aux autres éléments

de l'initiative CPE, fournira d'autres renseignements très précieux. Il nous aidera à comprendre les influences qui s'exercent dès le jeune âge au niveau communautaire sur le développement des enfants, ainsi que les facteurs qui influencent les résultats à long terme.

### Résultats préliminaires du prototype de North York

L'initiative North York portait notamment sur les écoles publiques de langue anglaise qui offrent un programme de maternelle dans les limites de cette municipalité. Les données présentées dans le présent article du *Bulletin* sont les résultats préliminaires de trois écoles (désignées A, B et C) où l'on a enregistré des résultats très variés afin de démontrer les différences entre les enfants qui ont grandi dans différents quartiers.

#### Comparaison collectivités/écoles

Trois écoles maternelles, North York, Ontario, 1999

##### Ressources offertes dans les collectivités autour des écoles

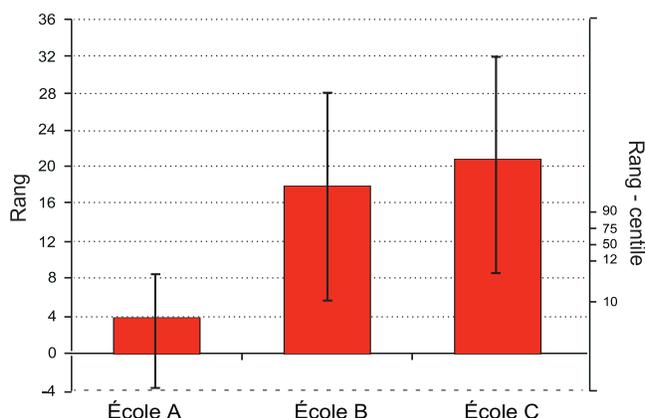
	École A	École B	École C
Programme préscolaire (groupes de jeux, garderies, soins des enfants)	Oui	Aucun	Aucun
Haltes maternelles, centres de ressources pour les parents et la famille	Oui	Aucun	Aucun
Classes de formation au rôle de parents, programme d'assistance aux parents, soutien familial	Oui	Aucun	Aucun
Programmes de renforcement	Oui	Aucun	Oui
Bibliothèques, programmes d'alphabétisme, joujouthèques	3 à 4	1	1

Note : Les résultats sont fondés sur le profil communautaire.

Source : Analyse du Projet de cartographie communautaire de North York et de l'Instrument de mesure de développement de jeunes enfants

## L'école A a une prévalence inférieure de difficultés quant aux compétences sociales

Trois écoles publiques de langue anglaise de North York, 1999



- Notes :
1. À l'école A, les ressources sont abondantes (parcs, bibliothèques, programmes préscolaires). Les quartiers entourant les écoles B et C disposent de moins de ressources que l'école A.
  2. Les enfants occupant un rang inférieur à celui du 10e centile ont plus de chance que ceux occupant le 90e centile d'être évalués par leurs professeurs comme étant susceptibles de comportements sociaux compétents, c.-à-d., témoigner du respect aux adultes et bien travailler ou jouer avec les autres enfants.
  3. Les lignes verticales du graphique représentent les écarts types des résultats.

Source : Instrument de mesure de développement de jeunes enfants

Les parcs, les aires récréatives, les bibliothèques, les programmes préscolaires et les classes de formation au rôle de parents dans le quartier voisin de l'école A sont nombreux. Les quartiers voisins des écoles B et C — dont le comportement des enfants indique qu'ils sont bien moins préparés à l'école, selon l'IMDJE, que les enfants de l'école A — ont accès à un nombre moins élevé de ces ressources.

### Les compétences sociales sont plus élevées pour les élèves de l'école A

Les enseignants ont classé les comportements sociaux des enfants des maternelles de North York sur l'IMDJE. Les comportements positifs reliés aux compétences sociales les plus élevées (correspondant aux enfants du 10e centile le plus bas ou, aux enfants ayant le moins de problèmes) étaient présents chez les enfants de la zone de rayonnement entourant l'école A. Ceux qui se classaient au-dessus du 90e centile avaient tendance à avoir de sérieux problèmes dans plusieurs des domaines suivants : la bonne entente avec les autres enfants, la capacité de suivre les activités normales en classe, le respect des adultes et des autres enfants, la confiance en soi et la tolérance. Ces enfants étaient plus nombreux dans la zone de rayonnement des

écoles B et C. Même si on a mesuré un écart important entre les résultats des zones de rayonnement de chacune des trois écoles (comme le montrent les graphiques à colonne qui représentent l'écart type), les résultats de l'école A se sont avérés les plus stables.

### Les différents domaines de développement de la petite enfance

L'analyse a comparé les trois écoles dans chacun des cinq domaines suivants : santé et bien-être physique, conscience sociale (c.-à-d. connaissances et compétences sociales), maturité affective, richesse de la langue et connaissances générales et facultés cognitives. Un profil clair s'est dessiné. Les enfants de la collectivité voisine de l'école A ont démontré un plus grand nombre

de comportements à relier à un développement plus avancé que les enfants des quartiers voisins des écoles B et C (c.-à-d. de meilleurs résultats pour chacun des éléments du développement). Toutefois, les différences entre les écoles varient selon les résultats examinés. Cela met en lumière la complexité de l'acquisition du savoir et du développement chez les enfants. Dans les domaines des connaissances générales de la langue et des facultés cognitives, par exemple, les résultats obtenus par les élèves de l'école A, bien que toujours supérieurs dans l'ensemble à ceux des écoles B et C, sont beaucoup moins élevés que dans d'autres domaines. Les résultats des élèves de l'école C, dans cet élément toutefois, dépassaient ceux de l'école B. La variabilité des résultats dans chacune des échelles demeure élevée, la variabilité la plus faible étant celle de l'école A.

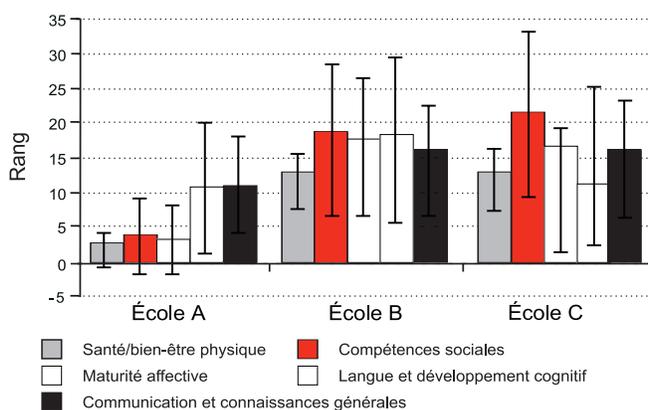
### Prochaines étapes

La collecte des données relativement au prototype de North York est maintenant terminée, et les rapports de recherche examinant les relations entre chacun des éléments de l'initiative (IMDJE, EPC, ELNEJ) sont disponibles. De plus, les données proviennent maintenant de cinq nouveaux sites pilotes, soit Coquitlam/Fraser North, en Colombie-Britannique; Prince Albert, en Saskatchewan; Winnipeg,

au Manitoba; Île-du-Prince-Édouard; et sud-ouest de Terre-Neuve. À mesure que nous disposerons de plus de renseignements provenant de tout le pays, nous serons en mesure de mieux connaître les caractéristiques communautaires qui ont une influence sur le développement des enfants, de contrôler les progrès des enfants canadiens quant à leur préparation à l'étude et de catalyser les interventions en fournissant au gouvernement, aux familles et aux collectivités l'information de recherche dont ils ont besoin pour soutenir les familles qui ont des enfants.

### L'école A, entourée de ressources communautaires, obtient de meilleurs résultats

Trois écoles publiques de langue anglaise de North York, par domaine développemental, 1999



- Notes :
1. À l'école A, les ressources sont abondantes (parcs, bibliothèques, programmes préscolaires). Les quartiers voisins des écoles B et C disposent de moins de ressources que l'école A.
  2. Les écoles occupant le 10<sup>e</sup> centile supérieur dans le domaine de la langue et du développement cognitif comptent un plus grand nombre d'enfants intéressés aux livres, à la lecture et à l'écriture et qui sont en mesure de lire des mots simples et de reconnaître des chiffres et des formes. L'écart individuel dans cette échelle est très élevé.
  3. Les lignes verticales représentent les écarts types dans chaque domaine.

Source : Instrument de mesure de développement de jeunes enfants

## La proportion d'enfants vulnérables demeure la même, mais ce ne sont pas tous les mêmes enfants

Les données de l'Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) permettent maintenant d'obtenir des résultats relatifs au développement et de repérer réellement les enfants obtenant de piètres résultats à une

étape particulière de leur développement. En l'absence de données pour mesurer le développement chez les enfants, on pouvait seulement auparavant identifier les enfants susceptibles d'obtenir de piètres résultats. Les prévisions s'appuyaient alors sur les conditions à risque telles que le fait d'appartenir à une famille monoparentale ou de vivre dans une famille à faible revenu.

L'indice de vulnérabilité créé par J. Douglas Willms de l'Université du Nouveau-Brunswick constitue une mesure de développement chez les enfants fondée sur les résultats de l'ELNEJ. Un enfant est considéré vulnérable s'il a au

moins un problème grave d'apprentissage ou de comportement. On dit qu'un enfant a un problème lorsque, selon son âge, il obtient un faible résultat au test de développement moteur et social, à l'échelle de vocabulaire en images de Peabody ou à l'indicateur d'aptitudes en lecture et mathématiques. Un problème de comportement correspond à au moins un des comportements suivants : tempérament difficile, hyperactivité, anxiété, troubles émotionnels, inattention, agressivité physique et agressivité indirecte. Le problème doit être si grave qu'il est invraisemblable que l'enfant en vienne à bout sans une intervention adulte. Le développement d'un enfant vulnérable accuse donc un retard considérable relativement à la majorité des enfants de son âge.

### La vulnérabilité n'est pas un état permanent pour la plupart des enfants

On constate que 56 % des enfants n'accusent aucun retard de développement après les deux premiers cycles de l'ELNEJ et que la prévalence d'enfants vulnérables, approximativement 28 %, ne varie pas après deux ans. Toutefois, les enfants vulnérables ne sont pas les mêmes d'un cycle de l'enquête à l'autre. On observe effectivement au deuxième cycle que 16 % des enfants quittent leur état de vulnérabilité et que 15 % deviennent vulnérables. Finalement, 13 % des enfants sont vulnérables à long terme. Le fait important qui ressort de ces résultats est que la majorité des enfants,

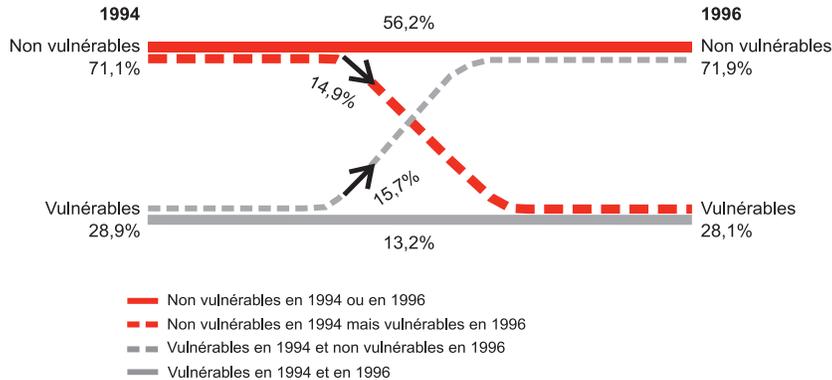
soit 87 %, ne sont pas dans un état permanent de vulnérabilité; ils se développent de manière positive ou ils sont vulnérables seulement à l'un des deux cycles.

## L'effet positif du revenu familial n'est pas primordial

À première vue, il existe une association entre le niveau de revenu familial ajusté et l'état de vulnérabilité d'un enfant

après deux cycles de l'ELNEJ. Il semble que plus le revenu familial ajusté est élevé, moins l'enfant est susceptible d'avoir des problèmes de développement. Les différences sont surtout nettes aux extrémités des quartiles de revenu familial ajusté. Trente-quatre pour cent des enfants sans retard de développement vivent dans une famille avec un revenu familial ajusté dans le quartile le plus élevé comparativement à 20 % des enfants vulnérables à long terme. Inversement, 18 % des enfants sans retard de développement vivent dans une famille avec un revenu ajusté se situant dans le plus faible quartile comparativement à 36 % des enfants vulnérables à long terme.

### Représentation dynamique des enfants vulnérables



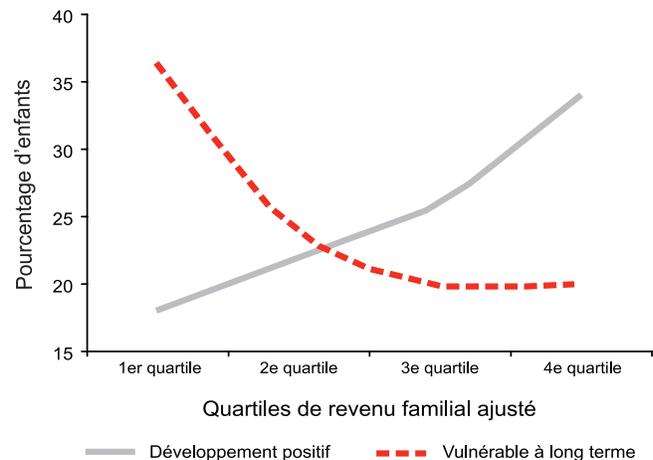
Note : Un enfant est considéré comme vulnérable lorsqu'il a au moins un problème grave d'apprentissage ou de comportement.

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 et 1996

Plusieurs facteurs peuvent déterminer si un enfant est vulnérable ou non. Par exemple, les caractéristiques personnelles comme le genre; les caractéristiques familiales telles que le revenu, l'éducation de la mère, l'appartenance à une famille monoparentale, les pratiques parentales, la stabilité familiale; et les caractéristiques de la communauté telle la pauvreté du quartier. Un livre de J. Douglas Willms intitulé *Vulnerable Children* explorera en utilisant les données de l'ELNEJ l'effet de ces facteurs de risque sur les enfants canadiens et leurs implications en terme de politiques publiques.

Généralement, les enfants vivant dans des familles à faible revenu sont considérés à risque même si plusieurs d'entre eux se développent aussi bien que les enfants vivant dans des familles à revenu élevé. Cette association entre le revenu familial et les résultats relatifs au développement des enfants est donc analysée à l'aide des données de l'ELNEJ.

### Enfants dont le développement est positif et enfants vulnérables selon le niveau de revenu familial



Notes : Les quartiles de revenu familial sont calculés à partir des 25e, 50e et 75e centiles de revenu familial ajustés pour le nombre de personnes dans la famille économique. Ici, le revenu familial correspond à la moyenne du revenu ajusté (en \$1992) du cycle 1 et du cycle 2 de l'enquête. 1er quartile : moins de 12 190 \$; 2e quartile : 12 190 \$ à 19 392 \$; 3e quartile : 19 393 \$ à 28 790 \$; 4e quartile : plus de 28 790 \$

Source : Enquêtes longitudinales nationales sur les enfants et les jeunes de 1994 (cycle 1) et 1996 (cycle 2)

La majorité, soit 64 %, des enfants vulnérables à long terme vivent dans des familles se situant dans les trois quartiles de revenu familial ajusté les plus élevés. L'association positive entre le revenu et le développement de l'enfant ne semble donc pas si importante. Il est possible que l'effet du revenu familial sur le développement de l'enfant agisse principalement lorsque le revenu familial est faible. De fait, on ne sait pas encore par quels mécanismes le revenu familial influe sur le développement des enfants.

---

## Faire la lutte à des taux de chômage toujours élevés

**T**rouver des moyens efficaces de surmonter des taux de chômage toujours élevés est un défi d'importance à relever. La Direction générale de la recherche appliquée (DGRA) met à l'essai une nouvelle approche dans le cadre d'un nouveau Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC). Le but du PIEC est d'évaluer un programme prototype qui soit applicable aux collectivités où il existe depuis longtemps des taux de chômage élevés.

La création de ce projet de recherche découle du concept d'«économie sociale», fondé sur le travail communautaire, que l'on définit comme un troisième secteur économique distinct des secteurs public et privé. Le projet, examinera les efforts déployés dans le cadre du régime de sécurité sociale au Canada pour encourager les bénéficiaires de prestations à rejoindre la population active qui est reliée aux efforts des collectivités pour construire des économies durables.

Le projet d'innovation communautaire en matière d'emploi contribuera à répondre à deux questions :

- ▶ Cette approche dite d'économie sociale peut-elle contribuer à améliorer l'employabilité des bénéficiaires des programmes de soutien du revenu?
- ▶ Cette approche peut-elle aider le développement communautaire et construire du capital social dans les

secteurs où les taux de chômage sont exceptionnellement élevés?

Le ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse est un partenaire de Développement des ressources humaines Canada dans ce projet. Le PIEC sera mis en œuvre, géré et évalué par la Société de recherche sociale appliquée.

## Conception de la recherche

La participation au PIEC est strictement volontaire. Les bénéficiaires d'assurance-emploi et de l'aide sociale sont admissibles. Les participants se verront offrir un emploi d'une durée pouvant aller jusqu'à trois ans contre une rémunération de 280 \$ par semaine. Au total, 1 000 volontaires seront recrutés parmi les clients admissibles. Cinq cents d'entre eux seront choisis au hasard et on leur offrira la possibilité de renoncer aux prestations d'assurance-emploi en échange d'un emploi communautaire, tandis que les 500 autres retourneront au régime d'assurance-emploi et serviront de groupe témoin. Cinq cents autres volontaires seront recrutés parmi les clients de l'aide sociale. La moitié d'entre eux seront assignés à un travail communautaire; l'autre moitié sera le groupe témoin. Les membres du groupe témoin continueront d'être admissibles à l'assurance-emploi ou à l'aide sociale et à tout service auquel ils ont droit dans le cadre de leur programme de soutien du revenu. Les participants pourront également être admissibles à un soutien supplémentaire de l'assistance sociale, si le besoin en est démontré.

Cette conception de la recherche permettra d'évaluer l'impact progressif du projet sur les bénéficiaires d'assurance-emploi et les clients de l'aide sociale. Une évaluation sera effectuée à la fin du projet de façon à déterminer si un tel programme constitue une façon rentable de lier les paiements de soutien du revenu au travail. L'évaluation permettra également de mesurer les résultats communautaires et l'employabilité des participants comparativement à ceux des groupes témoins.

## Pourquoi le Cap Breton?

Pour lancer le PIEC, le Cap Breton, en Nouvelle-Écosse, a été choisi pour deux raisons. Premièrement, les niveaux élevés de chômage au Cap Breton en font un bon endroit pour l'évaluation de l'efficacité du PIEC pour ce qui est de l'amélioration de l'employabilité et du développement communautaire. Deuxièmement, le Cap Breton a une longue histoire de participation aux organismes de base populaires, ce qui est une exigence fondamentale du projet. Quatre collectivités sont présentement concernées : Sydney Mines, Dominion, New Waterford et Whitney Pier.

## Pourquoi l'économie sociale?

L'un des défis à relever pour trouver des façons de réduire le chômage chronique consiste à trouver de nouvelles façons de s'attaquer au problème. Entre autre, les secteurs dans lesquels le chômage a toujours été élevé sont également le lieu d'initiatives antérieures qui n'ont pas apporté les résultats escomptés. Un deuxième défi consiste à faire en sorte que les nouvelles approches aient une valeur pratique. En d'autres mots, elles doivent fournir un emploi significatif pour la personne, des améliorations sociales pour la collectivité et la croissance de l'économie locale. Les idées trouvées dans le contexte de l'économie sociale sont susceptibles d'aider à relever ces deux défis.

Un bloc de connaissances et d'expériences pratiques important est sous-jacent au concept d'économie sociale. Bien que les définitions de l'économie sociale varient beaucoup, la caractéristique principale de cette économie est la création d'un troisième secteur économique distinct des secteurs public et privé. Bien que l'économie sociale puisse posséder certains éléments des deux autres secteurs, elle ne leur fait pas concurrence; les institutions qu'elle crée se distinguent considérablement des économies publiques et des économies de marché. Comme l'économie sociale est conçue de façon à répondre à des objectifs sociaux qui profitent aux personnes et à la collectivité dans son ensemble, ces institutions peuvent favoriser l'équilibre personnel et économique et renforcer la vie quotidienne de la collectivité.

## Rôle de la collectivité locale

L'une des caractéristiques principales du PIEC est le rôle central joué par les organisations de la collectivité locale dans la formation, la conception, la mise en œuvre et la gestion de projets. La première étape, pour ces organisations, consiste à prioriser les besoins de la collectivité et à déterminer les projets qui pourraient le mieux répondre à ces besoins. Chaque collectivité accomplit cette première étape par la mise sur pied d'un conseil communautaire représentant la collectivité, conseil qui sera chargé de choisir les projets à mettre en œuvre. Tous les projets doivent répondre aux priorités établies par la collectivité. Une fois mis sur pied et approuvé, le conseil communautaire élabore un plan stratégique à la lumière de ces priorités. Les quatre collectivités concernées par la PIEC sont actuellement en train de définir ces objectifs.

Le projet est maintenant sur pied depuis l'automne 2000. Les progrès accomplis dans le cadre du PIEC seront l'objet de futurs articles du *Bulletin*.

---

## Les immigrants récents font face à des difficultés économiques inhabituelles

**L**es personnes ayant immigré au Canada durant les années 90 n'ont pas réussi aussi bien que les cohortes précédentes d'immigrants quant à leurs performances sur le plan du revenu et de l'emploi. Les difficultés auxquelles les immigrants récents ont fait face sont survenues malgré le fait que les membres de ce groupe soient plus instruits et possèdent de meilleures compétences linguistiques que les cohortes qui les ont précédés.

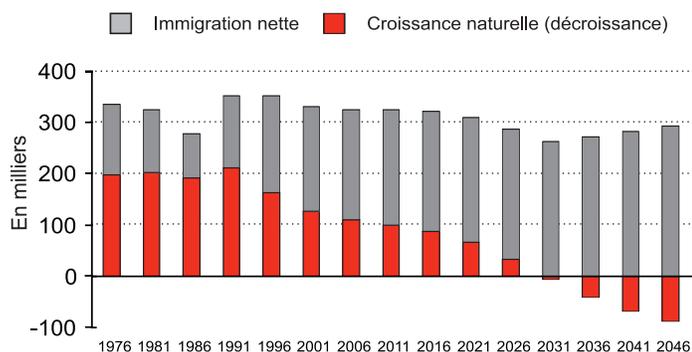
Le présent article s'inspire d'une recherche sur l'immigration et les performances des immigrants, recherche qui avait pour objectif d'examiner les tendances en matière d'immigration canadienne, les aspects essentiels de la performance des immigrants récents sur le marché du travail, ainsi que d'explorer certaines explications possibles de leurs performances.

## Importance de l'immigration pour le marché du travail au Canada

Selon l'Organisation de coopération et de développements économique (OCDE), des 29 pays membres, le Canada se classait au quatrième rang de l'immigration annuelle par rapport à sa population en 1997 (derrière le Luxembourg, la Suisse et l'Allemagne). Au Canada, les niveaux annuels d'immigration ont augmenté de façon spectaculaire à la fin des années 80 et ont continué de grimper jusqu'en 1993 (256 800 immigrants). Le nombre d'immigrants a diminué depuis quelques années (189 000 en 1999).

Le Canada a également connu une croissance de sa population résidente temporaire — des personnes qui se présentent sans statut d'immigrant reçu, y compris les travailleurs temporaires, les demandeurs du statut de réfugié, les étudiants étrangers, et les visiteurs à long terme (six mois ou plus). De façon similaire à l'arrivée d'immigrants avec statut d'immigrant reçu, une croissance marquée du nombre de résidents temporaires a eu lieu à la fin des années 80, quand le nombre de demandeurs du statut de réfugié et de travailleurs temporaires a augmenté. En 1998, on comptait un peu plus de 250 000 résidents temporaires au Canada, dont environ 100 000, soit 40 %, étaient titulaires d'un permis de travail. Parmi les personnes qui étaient titulaires d'un permis de travail, on comptait 66 800 travailleurs spécialisés, 28 700 demandeurs du statut de réfugié et 2 700 étudiants étrangers.

### Croissance de la population par composante



Sources : Données historiques de Statistique Canada. Projection de DRHC, DGRA, fondées sur le modèle de projections démographiques PMEDS-D

L'immigration est un facteur important de la croissance de la population active au Canada. De 1991 à 1996, l'immigration nette (mesurée de manière à tenir compte aussi bien des immigrants avec statut d'immigrant reçu que des résidents temporaires) a fourni 71 % de la croissance de la main-d'œuvre au Canada. Au cours de cette période, la population d'immigrants a augmenté de 14,5 % — plus de trois fois la croissance de 4 % des Canadiens de naissance. Compte tenu de ces tendances, l'immigration nette pourrait compter pour la totalité de la croissance de la population canadienne d'ici l'an 2030, en supposant que le taux de fertilité reste à son niveau actuel et que le nombre annuel d'immigrants soit égal à 0,75 % de la population de l'année précédente.

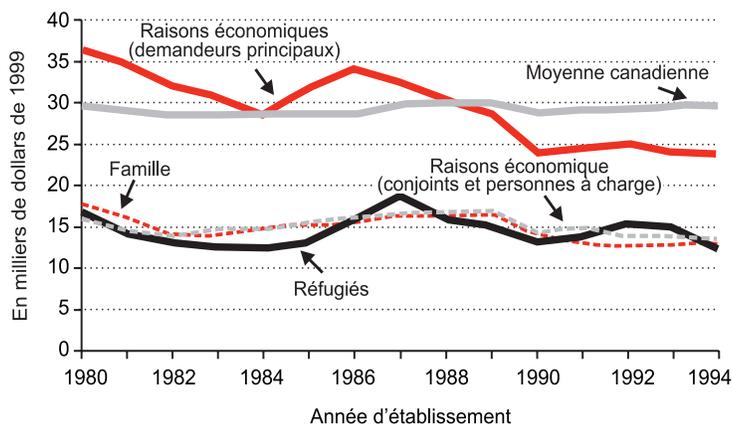
### Profils d'emploi et de revenus des immigrants

Historiquement, les profils de revenus des immigrants au Canada ont suivi des patrons bien établis. En général, comparativement à la moyenne des résidents de naissance, les immigrants gagnent moins à leur arrivée, mais leur revenu augmente rapidement au cours des premières années. Après 10 à 14 ans, ils rejoignent ou dépassent les revenus d'emploi moyens des Canadiens. Toutefois, les demandeurs principaux pour des raisons économiques, les immigrants sélectionnés sur la base de l'instruction et des compétences, ont historiquement obtenu des gains moyens équivalents ou supérieurs à ceux des Canadiens de naissance aussitôt qu'une année après leur arrivée.

L'expérience des immigrants avec statut d'immigrant reçu dans les années 90 contraste avec cette tendance historique. Ces nouveaux immigrants ont gagné beaucoup moins que les résidents de naissance et les cohortes antérieures. Ce phénomène était particulièrement commun chez les nouveaux immigrants sélectionnés pour leurs compétences et ceux possédant un niveau de scolarité supérieur et une bonne connaissance des langues officielles.

Par ailleurs, les immigrants récents ont des taux d'emploi inférieurs à ceux des résidents de naissance comparables et ces taux ont chuté de façon marquée de 1986 à 1996.

## Revenu d'emploi des immigrants un an après avoir obtenu le statut d'immigrant reçu



Source : Citoyenneté et Immigration Canada, 2000

Par exemple, selon les données de Statistique Canada, le taux d'emploi des immigrants mâles de 25 à 44 ans qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu au cours des cinq années précédentes étaient de 81 % en 1986 et de 71 % en 1996 — une chute de 10 unités de pourcentage pour cette décennie. Au cours de cette période, le taux d'emploi des Canadiens de naissance du même âge n'a diminué que de trois unités de pourcentage, de 87 % à 84 %. Les données montrent également que les femmes de 25 à 44 ans récemment immigrées au Canada avaient un taux d'emploi de 58 % en 1986 et de 51 % en 1996 — une chute de sept unités de pourcentage. En ce qui concerne les femmes du même groupe d'âge nées au Canada, le taux d'emploi a plutôt augmenté de huit unités de pourcentage — de 65 % en 1986 à 73 % en 1996.

L'incidence de la pauvreté et la dépendance à l'aide sociale sont plus élevées chez les immigrants récents que chez leurs prédécesseurs. Le pourcentage de toutes les familles (à l'exclusion des familles âgées) s'inscrivant au-dessous du seuil de pauvreté n'a augmenté que légèrement de 1985 à 1997 — de 14,3 % à 15,3 %. Toutefois, ce pourcentage a augmenté considérablement pour les immigrants récemment arrivés au Canada — de 23 % en 1985 à 39 % en 1997. (Ces chiffres comprennent les immigrants et les résidents temporaires). De plus, tandis que le pourcentage des familles non âgées recevant de l'aide sociale a augmenté de 7 % à 11 % de toutes les familles canadiennes de 1989 à

1997, il a augmenté de 7 % à 17 % au cours de la même période pour les familles dirigées par un immigrant récent. L'incidence des demandeurs du statut de réfugié sur ces résultats n'est pas connue.

### Explications possibles de la baisse de la performance économique

Il n'est pas possible d'expliquer clairement pourquoi les immigrants récents ont moins de succès sur le marché du travail que les immigrants qui sont établis dans les années 80. Plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte :

- ▶ **L'environnement économique des années 90.** Les conditions économiques qui existent durant les toutes premières années de l'établissement au Canada peuvent affecter la performance à long terme. Les personnes qui entrent sur le marché du travail durant une période de chômage élevé peuvent être sans emploi plus longtemps et leur flux de revenu futur pourra subir un effet modérateur permanent.
- ▶ **La capacité d'absorption du marché du travail canadien.** L'incapacité du marché du travail d'absorber l'apport de nouveaux immigrants peut avoir contribué à la baisse de la performance économique. Un grand nombre d'immigrants se sont établis à la fin des années 80 et au début des années 90, au moment où l'économie entrait dans une récession importante (de 1990 à 1991). Le nombre d'arrivants s'est maintenu au début des années 90 — une période de chômage élevé et de croissance lente de l'emploi.
- ▶ **Différents pays d'origine.** Le profil des récentes cohortes d'immigrants a changé depuis quelques décennies. Les personnes d'origine européenne représentaient seulement un immigrant sur cinq avec statut d'immigrant reçu en 1996 — comparativement à 57 % en 1970. De plus, la proportion d'immigrants venant de l'Europe de l'Ouest a diminué à 10 % en 1996, alors qu'elle était de 51 % en 1970. En revanche, la proportion d'immigrants avec statut d'immigrant reçu

provenant de l'Asie était de 57 % en 1996, comparativement à 18 % en 1970. Les structures sociales et institutionnelles existantes au Canada peuvent avoir rendu l'intégration plus difficile pour ces nouveaux immigrants. Les difficultés en ce qui a trait à la reconnaissance des compétences des demandeurs et l'adaptation à un environnement culturel et linguistique différent peuvent être particulièrement grandes pour ces nouveaux groupes d'immigrants. De plus, l'instruction et l'expérience obtenues à l'étranger par les immigrants de ces pays peuvent être moins pertinentes sur le marché du travail canadien ou perçues comme telles par les employeurs canadiens. Par ailleurs, les immigrants récents peuvent faire face à une plus grande discrimination en moyenne, car la proportion des minorités visibles a augmenté.

Les difficultés auxquelles doivent faire face les immigrants récents ressemblent à celles qui confrontent les autres personnes nouvellement arrivées sur le marché du travail, particulièrement les jeunes. Les jeunes comme les immigrants doivent relever des défis similaires sur le marché du travail : ils n'ont pas d'expérience professionnelle au Canada et il est peu vraisemblable qu'ils disposent d'un réseau bien établi de contacts, sans compter qu'ils sont souvent aux prises avec des difficultés financières.

## Recherches futures

Les causes de la baisse de la performance des immigrants sur le marché du travail dans les années 90 ne sont pas entièrement comprises. D'autres recherches seront nécessaires dans ce domaine pour permettre au gouvernement de faciliter et d'accélérer l'intégration des nouveaux immigrants sur le marché du travail.

## La dépendance à l'aide sociale croît avec l'usage. Est-ce vrai?

Il est de tradition de croire que la dépendance à l'aide sociale croît avec l'usage. Une étude récente de Guy Lacroix, professeur à l'Université Laval, sur les tendances quant à l'utilisation de l'aide sociale à Terre-Neuve et au Labrador entre 1986 et 1998, conteste cette croyance. L'auteur montre qu'une fois qu'on a tenu en ligne de compte des facteurs comme le niveau de scolarité, le genre de famille et les taux d'utilisation de l'aide sociale, la probabilité de quitter l'aide sociale *ne décroît pas en fonction de la durée des prestations*.

Cette constatation s'avère pour les deux sexes et tous les âges de prestataires célibataires et de familles de deux personnes ou plus. Elle contredit radicalement les études antérieures effectuées au Québec en Colombie-Britannique sur l'incidence de l'utilisation de l'aide sociale. Ces études n'utilisent que des statistiques descriptives plutôt qu'une analyse économétrique comme celle de Lacroix, et ont amené les auteurs à conclure qu'il était plus difficile de se défaire de l'aide sociale quand on y avait recours depuis longtemps.

## Autres facteurs expliquant pourquoi il est difficile de quitter l'aide sociale

Lacroix explique ces résultats surprenants comme suit : « Nos résultats montrent que si l'on tient compte des caractéristiques individuelles, des paramètres des programmes et des variables macro-économiques, les données n'indiquent aucune dépendance durable (....) Les personnes sont tout autant susceptibles de quitter l'aide sociale au début de leur séjour [qu'elles ne le sont] à tout autre moment, sous réserve des variables ci-dessus. »

Cette étude était financée par la Direction générale de la recherche appliquée, et a été facilitée grâce à l'accès à l'étude longitudinale du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador sur les prestataires d'aide sociale pour la période de janvier 1986 à juin 1998.

## Qu'est-ce qui détermine les longs épisodes d'aide sociale?

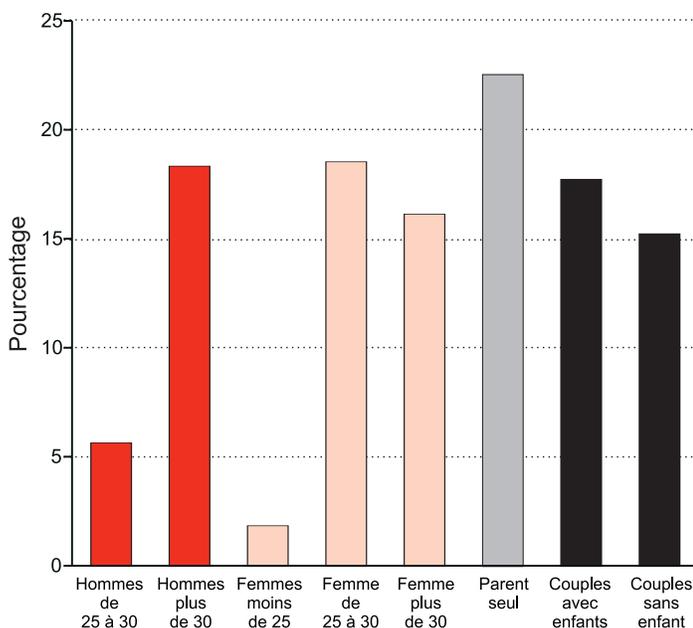
D'autres conclusions de ce document éclairent les caractéristiques personnelles et les circonstances que Lacroix a découvertes et qui font qu'il est plus difficile pour certains ménages de se libérer de l'aide sociale.

Environ un sixième des prestataires de Terre-Neuve et du Labrador étaient incapables de travailler en raison d'un handicap physique, mental ou social. Un tel handicap prédisposait les clients à rester plus longtemps bénéficiaires de l'aide sociale.

La durée prévue des épisodes d'aide sociale était longue également pour les femmes célibataires et les chefs de famille monoparentale et relativement plus courte pour les hommes célibataires et les couples sans enfant. Ces résultats sont similaires à ceux trouvés dans les études conduites au Québec et en Colombie-Britannique. Le pourcentage de chaque genre de ménage susceptible de connaître des épisodes d'aide sociale d'une durée dépassant six ans à Terre-Neuve et au Labrador figure dans le graphique «Groupes susceptibles de connaître des épisodes d'aide de six ans ou plus».

### Groupes susceptibles de connaître des épisodes d'aide sociale de six ans ou plus

Par genre de ménage



La durée prévue des épisodes d'aide sociale a tendance à diminuer en fonction de l'augmentation du niveau de scolarité, tandis que les épisodes *sans aide sociale* tendent à se prolonger. Une année d'instruction de plus accroît davantage les taux de sortie pour les jeunes prestataires que pour ceux de plus de 30 ans. Ce résultat est également plus élevé pour les jeunes femmes célibataires et les femmes chefs d'une famille monoparentale que pour les jeunes hommes—résultats également trouvés dans l'étude du Québec.

### Un chômage élevé et des prestations réelles plus élevées ont réduit les taux de sortie

L'effet de la hausse du taux de chômage a été de réduire les taux de sortie de l'aide sociale. L'accroissement des prestations réelles d'aide sociale a eu le même effet. Au cours de l'année de récession de 1992, le taux de sortie au cours des six premiers mois de l'année n'a été que de 23,3 %. Au cours des six premiers mois de 1987 et de 1988—deux années où le taux de chômage a été relativement bas—les taux de sortie ont approché 40 %. Ces deux résultats sont à comparer à ceux des études menées au Québec et en Colombie-Britannique.

Facteur étonnant, les familles ayant plus d'enfants ont eu un taux de sortie *plus élevé*. Lacroix estime que cela peut être dû au fait que les enfants avaient grandi et qu'ils devaient être à l'école, facilitant ainsi le retour des parents sur le marché du travail.

### La plupart ont des épisodes d'aide sociale courts mais nombreux sont ceux qui retournent à l'aide sociale

Bien que de nombreux ménages aient de long épisodes d'aide sociale, cela est loin d'être la norme. L'étude a démontré qu'environ 75 % des ménages qui amorçaient un épisode d'aide sociale s'en libéraient avant la fin de l'année. Malheureusement, nombre de ménages retournaient à l'aide sociale. Le ménage moyen qui recevait de l'aide sociale à Terre-Neuve et au Labrador entre 1986 et 1998 avait environ trois épisodes d'aide sociale.

---

## Les données provenant de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation seront connues en 2002

**S**tatistique Canada commencera à produire des données à l'aide de la mesure fondée sur un panier de consommation au printemps 2002. Les données fondées sur ce nouvel instrument de mesure des niveaux de pauvreté au Canada porteront sur l'an 2000.

La Direction générale de la recherche appliquée (DGRA), pour le compte du Groupe fédéral/provincial/territorial sur la recherche et l'information dans le domaine du développement social (Groupe FPT), a poursuivi la mise au point de la PPC depuis son élaboration initiale en 1998. Depuis ce temps, le Groupe FPT a consulté la collectivité académique, les gouvernements, les groupes non gouvernementaux d'élaboration stratégique et les groupes de défense. Ces divers groupes ont aidé à déterminer le contenu des éléments nourriture, logement, vêtements, transport et «autres dépenses» qui composent la PPC.

### Nouvelle mesure à utiliser dans le rapport d'étape sur la Prestation nationale pour enfants

Le premier rapport d'étape de mai 1999 sur la Prestation nationale pour enfants énonçait qu'on ajouterait la PPC au répertoire d'instruments de contrôle de l'incidence et de l'importance du faible revenu chez les familles canadiennes avec enfants. La PPC sera utilisée parallèlement à d'autres mesures de Statistique Canada concernant le faible revenu—les seuils de faible revenu et la mesure de faible revenu (MFC). Les tendances révélées par ces instruments de mesures concernant la pauvreté seront utilisées pour évaluer la Prestation nationale pour enfants ainsi que les programmes connexes des provinces, des territoires et des Premières nations.

### Modifications à la PPC préliminaire

Depuis le développement de la PPC préliminaire en 1998, Santé Canada a élaboré un Panier à provisions des régions du Nord, afin de tenir compte des différentes habitudes alimentaires des collectivités nordiques, ainsi qu'un Panier à provisions nutritif national. Ces deux instruments de mesure remplaceront le Panier à provisions nutritif d'Agriculture Canada de 1989 en tant que composante alimentaire de la PPC dans les collectivités des régions du nord et du sud respectivement.

De nouvelles données de Statistique Canada provenant de l'Enquête sur les dépenses des familles en 1996 et de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 indiquent que les familles témoins (familles de deux adultes avec deux enfants, qui sont à loyer) se répartissent presque à égalité entre celles qui occupent un logement de deux pièces et celles qui occupent un trois pièces. Les données provenant du Questionnaire de l'enquête sur la population active seront utilisées pour déterminer les frais de logement moyens pour chacun des deux types de logement par province et par taille de collectivité. La moyenne des deux données constituera l'élément logement de la PPC.

En 1997, le groupe Winnipeg Harvest et le Conseil de planification sociale de Winnipeg ont élaboré un guide budgétaire sur le niveau de vie acceptable. L'élément vêtements et chaussures de ce guide deviendront l'élément vêtements de la PPC. Le guide sur le niveau de vie acceptable est plus récent et se rapproche davantage de la PPC au niveau du concept que le Guide budgétaire de 1991 du Social Planning Council of Metropolitan Toronto (auparavant le Community Social Planning Council de Toronto) dans sa version préliminaire.

Des arguments convaincants ont été présentés durant le processus de consultation visant à ajouter un élément distinct à la PPC pour tenir compte des frais de transport. Les frais de transport représentent une grande partie de la consommation, et ils varient beaucoup d'un ménage à l'autre. Les familles des banlieues desservies par un service de transport en commun ont des frais de transport très

différents de celles qui vivent à l'extérieur des villes et qui doivent prendre une automobile pour avoir le même accès à l'emploi et aux magasins.

### **Le mandat en vue de la création de la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation**

En 1997, les ministres canadiens responsables des services sociaux ont mandaté le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la recherche et l'information en développement social d'élaborer un nouvel instrument de mesures du faible revenu au Canada en vue de compléter les mesures existantes. Cette nouvelle mesure devait :

- tenir compte avec plus de précision des différences de coûts de la vie entre les provinces et entre les collectivités;
- intégrer les coûts d'un niveau de vie stable, plutôt que d'un niveau de vie qui fluctue en fonction des niveaux moyens ou médians de revenu ou de consommation; et
- être transparente quant au niveau de vie qu'elle représente et ainsi être plus facile à comprendre par les citoyens ordinaires.

La mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation (PPC) a été élaborée en réponse à ce mandat. La PPC devait incorporer le coût de l'achat d'un panier à provisions de biens et services, y compris les aliments, le logement, le vêtement, les chaussures, les soins personnels, les besoins du ménage, les meubles, le service téléphonique, le transport, la lecture, les loisirs et les fournitures scolaires. Il existerait des éléments distincts pour chacun des trois premiers points. Dans la version préliminaire de la PPC, le coût des autres éléments a été comptabilisé au moyen d'un multiplicateur égal à 60 % des coûts combinés de l'alimentation et du vêtement et des chaussures.

(Voir l'édition Été-automne 1998 du *Bulletin de la recherche appliquée* pour une description des étapes initiales de l'élaboration de la PPC.)

Par conséquent, dans les secteurs desservis par les transports publics, l'élément transport sera le coût de la carte d'abonnement de chaque membre de la famille témoin, plus 12 trajets aller-retour en taxi de 16 \$ chacun. Dans les secteurs non desservis par les transports publics, l'élément transport sera constitué du coût de 1 500 litres d'essence, de deux vérifications de 8 000 kilomètres chez un concessionnaire, le coût de l'assurance automobile obligatoire et les frais d'immatriculation.

***La nouvelle MPC ajoutera un élément distinct pour tenir compte des frais de transport.***

Étant donné que les frais de transport ont été écartés de la catégorie «autres dépenses», le pourcentage à ajouter pour ces dépenses devra être l'objet d'un nouveau calcul. L'élément «autres dépenses» sera l'objet d'un calcul effectué en fonction des rapports qui existent entre le reste de dépenses et les dépenses combinées applicables aux vêtements et à la nourriture pour la famille témoin du 15<sup>e</sup> centile de revenu. On utilisera à cette fin le rapport établi dans l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1998. On a choisi le 15<sup>e</sup> centile parce que le pourcentage de familles de quatre personnes sous le seuil de pauvreté défini par Statistique Canada n'a pas dépassé 15 % au cours des dernières années.

### **Données relatives au revenu**

Un contrat passé avec la Direction des enquêtes des ménages de Statistique Canada permettra de réunir les données nécessaires relativement au revenu. La Direction déduira les éléments suivants du revenu brut : impôt sur le revenu et impôt sur la paie; coût réel de la garde des enfants afin de permettre aux parents de travailler contre rémunération; paiements pour le soutien d'un enfant et versements d'une pension alimentaire; enfin, dépenses réelles prescrites à des fins médicales pour les soins dentaires et les soins de la vue, les médicaments délivrés sur ordonnance et les aides pour des personnes handicapées.

Les autres données seront constituées par ce dont disposent les ménages pour l'achat des biens et services du panier.

Des discussions visant à produire des statistiques sur les secteurs non couverts par les enquêtes actuelles sur le revenu (p. ex., les territoires et les réserves autochtones) ont également été engagées avec la Division des données régionales de Statistique Canada. On utilisera à cette fin des données individuelles sur l'impôt sur le revenu, données qui seront amalgamées aux données sur la famille.

### Coordination de la collecte des données

Un autre contrat visant à mesurer le coût des éléments du panier applicable aux aliments, aux vêtements et au transport a été passé avec la Division des prix de Statistique Canada. Depuis l'an 2000, la Division des prix calcule ces éléments dans diverses collectivités de tailles différentes dans tout le Canada, soit dans au moins un centre dans chaque province et territoire. Ces données, plus les données sur les coûts de logement obtenues par l'Enquête sur la population active et le multiplicateur «autres dépenses», fourniront l'information nécessaire pour déterminer les seuils de la PPC dans chaque province et chaque territoire.

La Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada coordonne l'information reçue de ces divisions de Statistique Canada au nom du Groupe FPT.

***Les éléments de l'MPC seront calculés pour diverses collectivités canadiennes de tailles différentes.***

## Comment le capital humain et le capital social contribuent à la croissance économique et au bien-être — Points saillants d'un symposium DRHC/OCDE

Une disparité marquée a existé au niveau des taux de croissance économique entre les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) au cours des dernières décennies. Les conséquences de cette disparité sont révélées dans les différentes performances en ce qui a trait à l'emploi et à la prospérité. S'ajoute à cela une préoccupation relativement à la façon dont les fruits de la croissance économique seront distribués à l'intérieur des générations actuelles et futures ainsi qu'entre ces générations. Les signes d'une inégalité croissante entre les revenus, de l'exclusion de groupes particuliers et de l'accroissement de la dysfonction sociale sont inquiétants. Ces récents développements lancent un défi aux gouvernements et à la société civile en général.

Dans ce contexte, l'OCDE et Développement des ressources humaines Canada (DRHC) ont réuni un symposium international d'experts en mars 2000 afin de chercher à savoir comment le capital humain et les autres types d'actifs sociaux — y compris ce qu'il est convenu d'appeler désormais le capital social — peuvent contribuer à la croissance et au bien-être. Le symposium a permis de déterminer un certain nombre de jalons spécifiques :

- ▶ Il a réuni un certain nombre de perspectives et disciplines différentes afin d'analyser la contribution du capital humain et social à la croissance économique, à la productivité, à la cohésion sociale et au bien-être humain.
- ▶ Le symposium a situé la discussion sur la croissance économique dans un contexte social élargi. Il a souligné les divers antécédents de croissance du capital humain et social ainsi que les rendements sociaux «commerciaux» et «non commerciaux» de l'éducation permanente.

- ▶ Il a clarifié les concepts et les relations dans le domaine du capital humain et social et évalué le rôle des autorités publiques dans l'apprentissage, les programmes sociaux et la responsabilité quant au marché du travail.
- ▶ Il s'est inspiré des travaux déjà effectués par l'OCDE sur l'investissement en capital humain afin de déterminer les secteurs éventuels de recherche, d'élaboration de données et d'analyse stratégique.
- ▶ Il a fait un lien entre l'expérience des chercheurs et des conseillers canadiens en matière de planification stratégique dans les sphères du capital humain et social avec les comparaisons et les analyses internationales.

### Les effets du capital social sur les résultats sociaux et économiques

Un certain nombre de concepts ayant trait aux caractéristiques sociales des nations et aux façons de relier ces concepts à la croissance et au bien-être ont été présentés et débattus au symposium. Plusieurs présentateurs ont mis l'accent sur l'importance des institutions sociales et du contexte social dans la réalisation des objectifs économiques et sociaux. Cela étant dit, toutefois, de nombreux participants ont préféré concentrer la discussion sur les aspects sociaux sur une définition plus étroite du capital social qui a été élaboré par des sociologues. C'est pourquoi l'une des définitions du capital social qui a retenu l'attention est «Normes et réseaux qui facilitent l'action collective». Cette définition inclut la capacité de réseautage des personnes, ainsi que la capacité des membres d'une société en général de composer les uns avec les autres.

Intuitivement, l'idée de base du capital social est qu'une famille, des amis et des associés forment un actif important qui—parallèlement avec un capital humain plus standard—peuvent constituer un facteur indépendant affectant la productivité et le bien-être de chacun.

La «confiance» a été le point central de nombreuses discussions sur le capital social. Une bonne partie de la réflexion théorique appuyant l'idée que le capital social peut avoir des retombées—par exemple, en entraînant une réduction des coûts de transaction—se base sur le fait que la confiance entre les membres d'une société permet des transactions financières et sociales qui répondent effectivement aux circonstances changeantes. Le niveau de confiance d'une collectivité est perçu par certains experts comme le produit de «normes et de réseaux». Il s'ensuit qu'on a souvent utilisé l'évaluation du niveau de

***Le capital social peut avoir des retombées—une réduction des coûts de transaction.***

confiance comme mesure du capital social. Tous les experts ne s'entendent pas pour tenir la confiance pour un capital social, même si la plupart d'entre eux acceptent de conserver la notion de «confiance» au centre des discussions. De plus, les experts ne s'entendent pas sur l'importance des investissements privés dans les «normes et réseaux» pour la production de «confiance» ou autres actifs sociaux similaires. Les autres facteurs importants du concept de confiance sont sans doute les infrastructures sociales officielles non commerciales comme le système de protection juridique, les programmes d'assurance sociale et d'aide sociale, les institutions et les programmes de santé et d'éducation, ainsi qu'un système juste et bien administré d'impôt et de transfert. En fait, certains experts présents au symposium ont fait valoir que les infrastructures publiques officielles pourraient constituer de meilleurs outils que la société pourrait utiliser afin de réaliser certains objectifs que ne le feraient les «normes et réseaux».

Plusieurs auteurs ont fait état de données empiriques existantes quant au lien à établir entre les diverses mesures du capital social et des résultats sociaux et économiques. Ces données sont généralement plus claires en ce qui concerne les résultats sociaux qu'en ce qui a trait aux

résultats économiques, bien qu'il existe maintenant un ensemble impressionnant de résultats confirmant l'importance du capital social dans bien des domaines différents. Par exemple, Robert Putnam, de l'Université Harvard, a examiné les différences qui existent entre les états américains relativement au capital social — telles qu'elles ont été mesurées par rapport au nombre de membres des associations, à l'activisme politique, au bénévolat, par exemple. Il a constaté que ces variables sont effectivement en corrélation avec le rendement académique et le bien-être des enfants et négativement en corrélation avec l'évasion fiscale, la délinquance de toutes sortes, ainsi que la santé et la mortalité. Michael Woolcock, de la Banque mondiale, a présenté un exposé sur des études urbaines qui montrent que l'incidence de la délinquance est moins élevée et les possibilités d'emploi plus élevées quand la densité des réseaux sociaux est supérieure. D'un point de vue économique, prenant appui sur la «confiance» déterminée à l'échelle nationale comme étant l'indice du capital social, Stephen Knack, de la Banque mondiale, a démontré l'existence d'une corrélation positive et significative entre la croissance économique et le niveau de confiance. Toutefois, cette relation devient insignifiante si l'échantillon des pays se limite à ceux de l'OCDE.

### **Les effets du capital humain sur les résultats sociaux et économiques**

L'association positive entre le capital humain et les résultats favorables sur le plan social et économique pour les personnes est bien reconnue par les analystes et les décideurs (qui utilisent la définition traditionnelle du capital humain comme étant «le savoir, les aptitudes, les compétences et autres attributs incarnés par les personnes»). Il existe, toutefois, une preuve empirique toujours limitée de l'impact que de nouveaux investissements en capital humain peuvent avoir sur la performance économique totale des pays de l'OCDE. Robert Barro de l'Université Harvard, par exemple, a démontré que la fraction des mâles possédant au moins un diplôme d'études secondaires a une incidence mesurable sur le taux de croissance du PIB dans les pays en voie de développement, mais un effet beaucoup plus modeste dans les pays de

l'OCDE. De nombreux participants au symposium ont reconnu que les problèmes de mesure du capital humain sont importants et pourraient bien constituer la raison principale du manque de relations empiriques solides entre la croissance totale et le capital humain dans les études portant sur différents pays.

Plusieurs experts au symposium ont présenté des éléments laissant entendre que, bien que le capital humain — précisément l'éducation — produise d'importants avantages sur le marché privé, il engendre également d'importants avantages non commerciaux. Les faits mis en preuve ont montré que le capital humain a une incidence sur une grande variété d'aspects de la vie, comme la santé personnelle, la santé de son conjoint, ainsi que sa propre participation à la société (les avantages sociaux d'une meilleure participation entraînant moins de conflits et moins de délinquance). Les évaluations empiriques rapportées par les experts au symposium laissent entendre que les avantages non commerciaux pour la société pourraient être aussi importants que les avantages gagnés sur le marché privé pour les personnes qui investissent dans l'éducation.

### **Interrelation entre le capital humain et le capital social**

Des discussions au symposium ont mis en lumière l'association étroite qui existe entre le capital humain et le capital social. Le capital social intègre des normes et des valeurs qui sont influencées par l'éducation et les systèmes de formation. En même temps, les actifs sociaux facilitent l'acquisition du savoir dans différentes situations (au sein des familles, des collectivités et des organisations du secteur privé, par exemple). Au niveau personnel, une relation étroite entre les mesures du capital humain et du capital social existe. Même si les experts se sont montrés prudents et n'ont pas affirmé qu'il existe un lien causal formel entre l'éducation et le capital social au niveau individuel, plusieurs d'entre eux se sont dits prêts à accepter cette hypothèse.

Le lien entre les concepts de capital humain et de capital social est devenu évident lorsque les participants ont commencé à examiner les sources de l'investissement dans le capital humain et le capital social.

Edward Glaeser de l'Université Harvard, par exemple, a présenté un modèle qui applique la théorie de l'investissement en capital humain à l'investissement en compétences sociales et interactions sociales. Selon cette approche, plus le rendement de l'investissement dans les réseaux locaux est élevé, moins les probabilités de déménagement sont élevées et plus l'espérance de vie est élevée. Le lien entre le fait de posséder sa maison et le capital social reflète en partie une probabilité de déménagement moins élevée, facteur auquel il faut ajouter le fait que la valeur des maisons soit liée à la qualité de la collectivité environnante, ce qui donne au propriétaire un incitatif de plus à investir dans le capital social. Par ailleurs, les personnes les plus instruites sont plus susceptibles de participer à leurs collectivités, peut-être parce qu'elles ont une espérance de vie plus élevée. Les liens à établir avec l'éducation sont également solides en ce qui a trait à la confiance et à la participation à des associations entre les états américains ou entre divers pays.

### **Lacunes de la recherche et politiques publiques ayant trait au capital humain et au capital social**

Les participants au symposium ont clairement rejeté toute tentative sérieuse de tirer des recommandations stratégiques spécifiques des discussions et des faits présentés. La plupart d'entre eux estiment qu'il reste encore trop de questions sans réponse.

Cela étant dit, ces questions sans réponse ont soulevé des questions stratégiques fondamentales concernant l'efficacité des politiques existantes au sein des économies de l'OCDE. Par exemple, même si les données micro-économiques sur les effets du capital humain et du capital social indiquent des gains importants pour les personnes, les avantages pour la croissance économique, au niveau agrégé, ne sont pas apparents, particulièrement dans les pays de l'OCDE. Cette différence peut être reliée à des problèmes de mesures, mais pas nécessairement. Il est possible, par exemple, que des personnes bénéficient d'une éducation supérieure en raison de leur position relative vis-à-vis des autres, mais pas parce que l'éducation est un

investissement valable pour la société. Un autre exemple émane de l'argument présenté par de nombreux conférenciers quant à l'importance grandissante de la formation non structurée et du manque actuel de connaissances sur les compétences et les avantages que ce genre d'apprentissage engendre. Plusieurs participants étaient d'avis qu'on accorde trop d'importance au processus de formation officiel et à l'obtention de diplômes. En outre, l'absence d'un cadre théorique bien élaboré concernant le capital social entraîne une difficulté majeure pour les défenseurs des politiques sociales dans leurs recommandations visant l'adoption de stratégies publiques.

### ***Les liens sont faibles entre la croissance économique et le capital humain et social dans les pays de l'OCDE.***

Comme on l'a déjà signalé, il ne semble exister qu'un faible lien empirique entre la croissance économique et l'investissement en capital humain et en capital social au niveau agrégé dans les pays de l'OCDE. Les participants au symposium étaient divisés quant aux raisons possibles de cette faiblesse. La collecte de nouvelles données et la poursuite des travaux de recherche pourraient renverser cette conclusion; toutefois, comme de nombreux participants au symposium l'ont fait remarquer, un lien faible ne veut pas dire qu'un tel investissement ne comporte aucun avantage. L'investissement dans le capital humain et le capital social pourrait relever les *niveaux* du rendement per capita et, comme on l'a démontré dans de nombreux documents de présentation, une gamme étendue de résultats non commerciaux. L'évaluation du progrès social et du bien-être concerne l'évaluation non seulement des résultats économiques mais aussi des résultats non commerciaux.

Les actes du symposium seront publiés en 2001. Entre-temps, on pourra obtenir des renseignements supplémentaires sur le symposium sur le site Web de la Direction générale de la recherche appliquée à l'adresse (<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/conferences/oecd/accueil.shtml>).

## Pressions sur le marché du travail découlant du vieillissement de la population au Canada

Le vieillissement de la population fera naître de nouveaux enjeux économiques et sociaux auxquels plusieurs pays, y compris le Canada, seront confrontés au cours des trois prochaines décennies. Le vieillissement de la population engendra un changement dans la structure des dépenses des consommateurs et des gouvernements, nécessitant ainsi une réallocation des forces productives au sein de l'économie et, par conséquent, des réajustements importants au sein du marché du travail. Toutefois, étant donné la flexibilité du marché du travail canadien et la nature des ajustements qui s'opéreront sur une longue période, le Canada est dans une position relativement favorable pour affronter ces enjeux.

Telles sont les principales conclusions d'une étude de la Direction générale de la recherche appliquée (DGRA) portant sur les implications du vieillissement de la population sur le marché du travail canadien.

### Le vieillissement exerce déjà certaines pressions sur le marché du travail

Les auteurs notent que le vieillissement de la population observé depuis une quinzaine d'années exerce déjà certaines pressions sur le marché du travail. En effet, un bref examen de l'évolution de la structure d'âge de la population active au Canada de 1986 et 1996 témoigne non seulement du vieillissement généralisé de la population active (augmentation de l'âge moyen des travailleurs et de la proportion des travailleurs ayant 45 ans et plus) mais révèle également des différences importantes au niveau du phénomène de vieillissement entre les différentes industries. Le secteur des services connaît notamment un vieillissement beaucoup plus rapide (près de trois fois plus rapide) de ses travailleurs que le reste de l'économie.

### Le vieillissement de la population engendra des impacts économiques importants

L'étude de la DGRA montre que le Canada connaîtra une croissance de plus en plus faible de sa population d'ici 2030 en supposant un taux de fécondité similaire au taux actuel. En effet, la croissance de la population diminuera de moitié—passant d'une croissance moyenne de près de 1,2 % dans les années 90 à moins de 0,6 % en 2030. Cette baisse de la croissance et le changement dans la composition de la population auront des impacts économiques importants sur la demande de biens et de services et incidemment sur les industries qui les produisent.

- ▶ **Les consommateurs plus âgés dépenseront davantage en services personnels.** On s'attend à ce que le niveau total de dépenses de consommation augmente à un rythme plus faible reflétant la faible croissance de la population et le fait que le niveau de consommation par habitant tende à diminuer à partir de l'âge de 50 ans. De plus, comme de façon générale une population vieillissante consomme moins de biens durables (meubles, maisons, voitures, etc.) et davantage de services (notamment les services personnels), on devrait assister à une réallocation des ressources productives du secteur des biens vers le secteur des services. Une analyse de la structure des dépenses en services selon l'âge suggère un déplacement qui profitera surtout aux transports en commun, au tourisme, ainsi qu'aux secteurs de la santé et des services sociaux.
- ▶ **Les gouvernements dépenseront moins en éducation et plus en santé.** La baisse du taux de natalité aura une incidence négative sur les dépenses en éducation. Par contre, l'augmentation du nombre de personnes âgées exercera des pressions à la hausse sur les dépenses en santé. Bien que l'impact net sur les finances publiques soit difficile à déterminer et qu'il dépendra de la capacité des gouvernements à gérer et à contenir les pressions liées aux coûts de la santé, l'étude de la DGRA suppose que la baisse des dépenses en éducation ne sera pas suffisante pour financer la hausse potentielle du niveau des dépenses en santé qui découlera du vieillissement de la population.

## Le vieillissement de la population aura également des répercussions sur le marché du travail

Le vieillissement de la population engendrera des changements importants sur le marché du travail de trois principales façons :

► **Le taux d'activité connaîtra une baisse marquée.**

Comme la participation sur le marché du travail diminue avec l'âge, le vieillissement de la population engendre des pressions à la baisse sur la proportion de travailleurs disponibles et donc, sur le taux d'activité. Toutefois, le plus haut niveau d'éducation de la prochaine génération de travailleurs âgés et la proportion plus importante de travailleurs autonomes chez cette population risquent de réduire sensiblement l'impact négatif du vieillissement de la population sur le taux d'activité.

L'étude de la DGRA estime que ces deux facteurs contribueront à eux-seuls à réduire de moitié cet impact défavorable.

► **La baisse de la croissance de la population et du taux d'activité exercera des pressions à la baisse sur la croissance de la production et de l'emploi.**

La baisse de la croissance de la population et la diminution du taux d'activité réduiront le potentiel de croissance de l'économie canadienne et donc de l'emploi au cours des trois prochaines décennies. À l'aide d'un modèle de projection, l'étude de la DGRA évalue que la croissance de la production passera de 2,8 % au tournant du millénaire à 1,4 % en 2025. Ce résultat est largement attribuable à la baisse de la croissance de la main-d'œuvre, qui passera d'un taux moyen de 1,9 % dans la seconde moitié des années 90 à 0,4 % en 2025.

### Profil de la main-d'oeuvre par industrie

	Pourcentage de travailleurs âgés de 45 ans et plus		Âge moyen des travailleurs		Âge moyen à la retraite
	1986	1996	1986	1996	1993-97
<b>Industries primaires</b>					
– Agriculture	43,3	44,7	42,0	42,9	67,1
– Autres	25,0	30,8	36,5	38,7	63,7
<b>Industries secondaires</b>					
– Manufacturier	27,9	30,6	37,2	38,7	62,2
– Construction	28,2	31,1	36,9	38,7	64,7
– Services d'utilité publique	29,2	33,1	38,2	40,2	57,8
<b>Industries tertiaires</b>					
– Commerce de détail	23,7	24,4	34,0	34,6	64,2
– Commerce de gros	25,5	28,5	36,3	38,0	63,3
– Finances, assurance et immobilier	25,1	33,3	36,9	40,0	62,1
– Santé et services spéciaux	26,1	34,1	37,3	39,8	60,3
– Services aux entreprises	23,5	29,9	36,4	38,6	64,7
– Autres services	22,3	23,4	33,3	34,1	64,7
– Transport et entreposage	31,7	36,3	38,7	40,6	61,7
– Éducation	31,2	43,0	39,7	41,4	59,2
– Administration publique provinciale	27,5	38,6	38,1	41,3	58,3
– Administration publique fédérale	24,0	30,2	36,3	38,3	58,2
– Administration publique locale et autres	28,2	33,0	37,4	39,4	58,9
– Communications	24,5	28,6	36,9	38,7	58,3
<b>Toutes les industries</b>	<b>26,9</b>	<b>30,9</b>	<b>36,7</b>	<b>38,2</b>	<b>61,6</b>

Sources : Recensements 1986 et 1996; Enquête sur la population active; Statistique Canada, «Âge de la retraite et estimation statistiques», *L'emploi et le revenu en perspectives*, été 1997, 75-001 XPF

► **Le ralentissement de la croissance de la population et le changement de la composition de la consommation engendreront une réallocation des ressources vers les secteurs de la santé, des services sociaux, du transport, du tourisme et de la construction de logements multiples.** Certaines industries, notamment du côté du secteur des services, bénéficieront des retombées d'emplois. Indéniablement, le vieillissement de la population accroîtra la demande de services et donc d'emplois dans les secteurs de la santé et des services sociaux. L'industrie du transport en bénéficiera également sous la forme d'une demande accrue dans le domaine des transports en commun et des déplacements touristiques. Par contre, la croissance de l'emploi dans d'autres industries du secteur des services, par exemple le commerce et la finance, connaîtra une baisse marquée non seulement à cause du vieillissement de la population mais également à cause d'une plus forte productivité de ces industries.

### Croissance de l'emploi par industrie

En pourcentage

	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2019	2020-2025
Agriculture	1,0	0,7	-0,3	-0,4	-0,6	-0,6
Autres-secteur primaire	-0,9	-0,2	-0,6	-0,4	0,1	0,5
Secteur manufacturier	2,3	1,5	1,1	0,5	0,7	0,6
Construction	2,5	2,7	-0,4	0,6	0,6	0,6
Transport et entreposage	0,8	1,1	1,2	0,8	0,7	0,7
Commerce	1,9	1,2	0,9	0,3	0,2	-0,1
Finances, assurance, immobilier et crédit-bail	-0,3	1,2	0,2	-0,6	-1,0	-1,8
Services personnels, aux entreprises et communautaires	2,8	1,9	1,4	0,6	0,5	0,6
Administration publique	-0,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7
<b>Toutes les industries</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>

Source : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, *Scénario de référence macroéconomique de 1999*

Pour ce qui est du secteur des biens, l'emploi dans les secteurs manufacturier et de la construction connaîtra une croissance moins forte. Au sein du secteur manufacturier, on devrait assister à un transfert de l'activité des secteurs de l'automobile, de l'alimentation, des boissons, du tabac et du meuble vers les secteurs du matériel de transport. Dans le secteur de la construction, il y aura un accroissement relatif du nombre de mises en chantiers d'édifices à logements multiples.

### Des perspectives professionnelles favorables pour les postes de gestion, dans les secteurs de la santé et des services sociaux et pour certains métiers

Les professions de gestion verront leurs perspectives professionnelles s'améliorer grandement dans le futur étant donné leur taux élevé de retraite. En effet, 41 % des gestionnaires ont présentement 45 ans et plus comparativement à 31 % pour l'ensemble des travailleurs. Les pressions sur le marché du travail seront particulièrement fortes dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services communautaires où 59 % des gestionnaires employés étaient âgés de 45 ans ou plus.

Les conditions devraient également s'améliorer pour les professions dans les métiers, le transport et la machinerie ainsi que dans la fabrication et la transformation. Deux facteurs peuvent expliquer cette amélioration. L'emploi dans les secteurs manufacturier et de la construction connaîtra une croissance relativement plus forte et les retraites compteront pour une part élevée des nouvelles ouvertures d'emploi.

Certaines professions verront leurs conditions se détériorer. C'est notamment le cas pour les professions du secteur primaire et du secteur des ventes et services. La faible croissance de l'emploi dans ces deux secteurs explique en partie cette détérioration. En plus, les pressions pour remplacer les travailleurs dans ces deux industries sont moins élevées. Dans le secteur agricole, l'âge moyen de retraite est relativement élevé tandis que la moyenne d'âge est très faible chez les travailleurs oeuvrant dans les ventes et services.

## Le marché du travail canadien devrait être en mesure de s'ajuster aux changements qui découleront du vieillissement de la population

L'étude de la DGRA a mis en lumière un certain nombre d'ajustements sur le marché du travail aux niveaux industriels et professionnels qui découleront du vieillissement de la population au cours des trois prochaines décennies. Étant donné, d'une part, que ces ajustements s'opéreront sur une longue période et, d'autre part, les fortes capacités d'ajustement du marché du travail canadien, il n'y a pas lieu à ce stade-ci de suggérer certaines interventions gouvernementales ou changements législatifs.

L'étude de la DGRA a toutefois permis d'identifier certains enjeux qui demandent une analyse plus approfondie. Au cours des prochains mois, la DGRA poursuivra ses travaux afin de raffiner son analyse des impacts du vieillissement de la population d'un point de vue intergénérationnel, professionnel et régional et d'analyser comment il serait possible d'atténuer la baisse du taux d'activité par une meilleure compréhension des déterminants qui influence la décision de retraite des individus.

## Emploi-Avenir 2000—Qu'y a-t-il de neuf pour le XXI<sup>e</sup> siècle?

La Direction générale de la recherche appliquée (DGRA) a récemment publié l'édition nationale 2000 de l'outil de référence sur le marché du travail *Emploi-Avenir*.

L'un des principaux objectifs de la publication *Emploi-Avenir 2000* est de fournir aux Canadiens une information fiable et pertinente sur le marché du travail au Canada de manière à ce qu'ils puissent faire des choix éclairés et judicieux en matière d'études et de carrière. *Emploi-Avenir 2000* atteint cet objectif en informant les Canadiens sur les opportunités actuelles et futures sur le marché du travail canadien. De plus, *Emploi-Avenir* permet de mieux comprendre comment les décisions en matière d'éducation et de carrière peuvent

influencer certains indicateurs de performance sur le marché du travail.

*Emploi-Avenir 2000* constitue l'un des éléments de la stratégie élaborée par le gouvernement du Canada afin de préparer les Canadiens au marché du travail du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette publication donne suite à l'engagement pris dans le discours du Trône de 1999, engagement qui visait à aider les jeunes Canadiens à réaliser leur potentiel en leur fournissant une «information (...) sur les carrières, les occasions d'acquérir de l'expérience de travail et les possibilités d'apprentissage.»

## Emploi-Avenir 2000 : une édition améliorée pour mieux répondre aux besoins des Canadiens

Pour faire en sorte que la publication *Emploi-Avenir* réponde aux besoins de planifications pédagogiques et professionnels des Canadiens, la DGRA a commandé une évaluation détaillée des besoins de divers groupes de clients. En réponse aux réactions des groupes de discussion, de l'information reçue au cours d'entrevues avec des groupes clients et de l'examen du site Web, l'édition 2000 de la publication *Emploi-Avenir* a été passablement modifiée.

L'édition nationale de *Emploi-Avenir 2000* est un ensemble de produits d'information sur le marché du travail composé de quatre parties :

1. **Le monde du travail**, un nouveau produit, donne un aperçu des grandes tendances du marché du travail au Canada et fait le lien avec les choix de carrière et d'éducation. On y trouve de l'information sur :
  - les tendances agrégées ayant trait aux genres de compétences, aux niveaux de compétences, aux niveaux de scolarité, et cela pour une vaste sélection de champs d'étude;
  - les professions, les secteurs et les compétences de pointe sur le marché du travail canadien;
  - les professions offrant des perspectives favorables pour les provinces; et

- ▶ les liens à établir entre les choix de carrière et de formation académique et certains indicateurs de performance sur le marché du travail, comme le salaire de départ, les gains salariaux totaux moyens au cours d'une carrière, le taux de rendement financier d'un diplôme d'études postsecondaires ainsi que l'accessibilité au marché du travail.

**2. Perspectives par profession** explore le monde du travail en dressant le profil de 211 professions, lesquels couvrent un ensemble d'information utile en passant par les exigences des postes, les tendances récentes et les perspectives d'avenir jusqu'en 2004.

**3. Perspectives par domaine d'étude** dresse le profil de 155 champs d'étude postsecondaire. On y trouve des renseignements généraux sur les programmes, les expériences professionnelles des jeunes diplômés et les perspectives d'emploi actuel et futur pour les personnes qui entrent sur le marché du travail. Cette partie de la publication *Emploi-Avenir* couvre la plupart des différents champs d'études pour trois niveaux d'études postsecondaires—études commerciales ou professionnelles, études collégiales et études de baccalauréat et de maîtrise.

**4. Guide de l'utilisateur de la publication *Emploi-Avenir*** est une publication conviviale exposant étape par étape comment *Emploi-Avenir* peut répondre aux questions de tous les jours de façon pratique. Le *Guide* suggère différentes façons d'utiliser *Emploi-Avenir* par le biais de questions et réponses et de diverses mises en situation conseiller-étudiant ou encore professionnel-client.

Les données, les analyses et les prévisions d'*Emploi-Avenir 2000* sont produites par une équipe de spécialistes de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Ces spécialistes fondent leurs prévisions sur un ensemble de modèles économiques sophistiqués et d'outils de prévisions, notamment le Système de projections des professions au Canada de la DGRA. Bien que personne ne puisse prévoir exactement ce que l'avenir nous réserve,

particulièrement sur un horizon de plusieurs années dans un marché du travail en évolution rapide, ces projections représentent le meilleur jugement des spécialistes de DRHC en consultation avec des experts des secteurs privé et public.

## Un outil de référence pour la planification des études et la planification professionnelle

*Emploi-Avenir 2000* est un outil utile pour quiconque s'intéresse au marché du travail canadien actuel et futur et aux liens qui s'établissent entre l'éducation et la vie professionnelle. *Emploi-Avenir 2000* sera un outil précieux pour :

- ▶ les *conseillers professionnels/pédagogiques* afin d'orienter leurs clients quant à leur choix de carrière, leurs changements de carrière ou les perspectives de trouver un emploi;
- ▶ les *enseignants* qui donnent des renseignements à leurs étudiants sur les professions et le marché du travail;
- ▶ les *parents* qui souhaitent aider leurs enfants à planifier leur avenir;
- ▶ les *étudiants* qui prennent des décisions d'ordre pédagogique et professionnel ou qui recherchent des renseignements concernant les perspectives de travail dans leur champ d'étude;
- ▶ les *travailleurs* qui songent à améliorer leurs compétences ou à réorienter leur carrière;
- ▶ les *chômeurs* qui explorent les perspectives d'emploi et les occasions de formation; et
- ▶ les *autres lecteurs* intéressés aux tendances en matière de ressources humaines.

## Principaux messages d'*Emploi-Avenir 2000*

Les données et les analyses contenues dans *Emploi-Avenir 2000* indiquent un certain nombre de tendances.

► **Un diplôme d'études postsecondaires est un prérequis pour la majorité des nouveaux emplois créés.** Près de 70 % des 1,4 million de nouveaux emplois que l'on prévoit créer au Canada d'ici 2004 seront des professions exigeant généralement un certain niveau de formation postsecondaire.

► **Les meilleures perspectives d'emploi se trouvent dans les domaines de l'informatique, de l'ingénierie et de la santé,** tant sur le plan national que dans de nombreuses provinces. On prévoit que les retraites joueront un rôle majeur quant à l'offre de nouveaux emplois de gestionnaires de services de télécommunication, de physiciens, chimistes, géologues, bibliothécaires, archivistes, conservateurs et curateurs.

### Exemples de champs d'étude tendant à conduire à des professions offrant des perspectives de travail favorables aux jeunes diplômés

Niveau de scolarité	Exemples de champs d'étude (par ordre alphabétique)
Tous les niveaux	Commerce, informatique, soins infirmiers
Université - Maîtrise	Bibliothéconomie, biologie, économie, génie, planification et gestion des ressources
Université - Baccalauréat	Dentisterie et médecine, droit, économie, génie, médecine vétérinaire, pharmacie, sciences alimentaires et ménagères
Collège communautaire	Comptabilité, hygiène dentaire, protection et correction, radiographie/ radiothérapie/ technologie de médecine nucléaire, technologies de laboratoire médical, technologie du transport, technologies mécaniques
Commerce	Comptabilité, génie civil, hygiène dentaire, technologies du transport et technologies mécaniques, soudure, usinage

### Exemples de professions offrant des perspectives nationales favorables

De 2000 à 2004



- Mécaniciens d'entretien d'aéronef
- Vérificateurs, comptables et professionnels des placements
- Analystes de systèmes informatiques
- Ingénieurs
- Professionnels de la santé – médecins, dentistes, optométriques, chiropraticiens et infirmières
- Opérateurs de machinerie lourde
- Avocats
- Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et curateurs
- Gestion, consultants en publicité et marketing
- Postes dans le domaine de la gestion (tous les postes)
- Technologues et techniciens médicaux
- Pharmaciens, diététistes et nutritionnistes
- Plombiers, monteurs de tuyauterie et monteurs d'installations au gaz
- Agents de police et pompiers
- Superviseurs – Industrie forestière, exploitation des gisements de pétrole et de gaz, montage et fabrication
- Outils – ajusteurs, machinistes et opérateurs de machines-outils

► **Un diplôme d'études secondaires constitue de façon générale un bon investissement financier.** Un diplôme d'études secondaires conduit généralement à de meilleures perspectives d'emploi, à un meilleur salaire de départ et à des gains salariaux totaux en carrière plus élevés, de même qu'à des taux de chômage moins élevés. Dans l'ensemble, les données et la recherche indiquent également que plus le niveau de scolarité

est élevé, meilleures sont les chances de se trouver un emploi approprié, de commander un salaire supérieur à la moyenne et de s'assurer d'une stabilité d'emploi.

- ▶ **Un diplôme d'études postsecondaires n'est pas en soi une garantie absolue de réussite sur le marché du travail.** Les salaires de départ et les gains salariaux totaux en carrière, les taux de rendement de la scolarité et l'accessibilité au marché du travail varient considérablement d'une profession à l'autre, selon les champs d'étude et les individus. Ainsi, il n'y a pas que le niveau de scolarité qui compte. Les choix de carrière, les compétences et les talents sont également des éléments essentiels pour s'assurer de bien performer sur le marché du travail ou encore pour être en mesure de réussir certaines transitions suite à certains changements sur le marché du travail.

On peut avoir accès à *Emploi-Avenir 2000* sur Internet à l'adresse [www.hrhc-drhc.gc.ca/JobFutures](http://www.hrhc-drhc.gc.ca/JobFutures). On peut également se procurer une version imprimée à titre de référence dans les Centres de ressources humaines du Canada et dans d'autres centres de ressources, les bibliothèques publiques, ainsi que les bibliothèques des écoles secondaires et des institutions postsecondaires.

## Liste des études présentées dans le Bulletin

Citoyenneté et Immigration Canada. *Les résultats économiques des immigrants, selon les catégories d'admission*. Collection «Profils tirés de la BDIM». Décembre 1998. Commander de : Citoyenneté et Immigration Canada, par télécopieur : (613) 957-5936, ou par téléphone : (613) 957-5958 ou trouver sur le site web <http://www.cic.gc.ca/français/res/recherche/res3aiii.html>

Citoyenneté et Immigration Canada. *Les résultats économiques des immigrants, selon la connaissance des langues officielles*. Collection «Profils tirés de la BDIM». Octobre 1998. Commander de : Citoyenneté et Immigration Canada, par télécopieur : (613) 957-5936, ou par téléphone : (613) 957-5958

Citoyenneté et Immigration Canada. *Les résultats économiques des immigrants, selon le niveau d'études lors de l'obtention du droit d'établissement*. Collection «Profils tirés de la BDIM». Mai 1999. Commander de : Citoyenneté et Immigration Canada, par télécopieur : (613) 957-5936, ou par téléphone : (613) 957-5958 ou trouver sur le site web <http://www.cic.gc.ca/français/res/recherche/res3aii.html>

Connor, Sarah. *Développement de la petite enfance à North York*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, mai 2001. [http://www.hrhc-drhc.gc.ca/arb/nlscy-elnej/northyork\\_f.shtml](http://www.hrhc-drhc.gc.ca/arb/nlscy-elnej/northyork_f.shtml)

Connor, Sarah, Christina Norris, et Sidney McLean. *Results of the Community Mapping Study for Children in North York*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, à venir

Dea, Christian, Mario Lapointe, Jerry Lawlis et Wayne Roth. *Population Aging in Canada: Labour Market Implications and Issues, An Industrial and Occupational Perspective*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, à venir

Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée. *Analyse de la couverture assurée par le régime d'assurance-emploi*. Document de travail W-98-35F. Ottawa, octobre 1998. <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-35F.shtml>

Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée. *Création d'une mesure préliminaire de la pauvreté fondée sur un panier de consommation*. Rapport non-publié. Ottawa, Mars 1998.

Développement des ressources humaines Canada. *Emploi-Avenir : Guide*. Ottawa, 2000. <http://JobFutures.ca/JobFutures/>

Développement des ressources humaines Canada. *Emploi-Avenir 2000 : Monde du travail—Aperçus et tendances*. Ottawa, 2000. <http://JobFutures.ca/JobFutures/>

Développement des ressources humaines Canada. *Emploi-Avenir 2000 : Perspectives par domaines d'études*. Ottawa, 2000. <http://JobFutures.ca/JobFutures/>

Développement des ressources humaines Canada. *Emploi-Avenir 2000 : Perspectives par profession*. Ottawa, 2000. <http://JobFutures.ca/JobFutures/>

Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée. *Les femmes, le marché du travail et l'assurance-emploi*. Rapport non-publié. Ottawa, août 2000

Helliwell, John F., éd. *La contribution du capital humain et social à une croissance économique durable et au bien-être : Rapport du symposium international*. N° de catalogue SP-167-04-01F. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Organisation de coopération et développement économique, 2001. Information : Centre des renseignements, DRHC, 140, Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0, Hull (Québec) K1A 0J9; téléc. : (819) 953-7260; <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/arb/conferences/oeed>

Lacroix, Guy. *The Dynamics of Welfare Participation in Newfoundland: 1986-1998*. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Document de travail W-00-6E de la Direction générale de la recherche appliquée, 2000

Willms, J. Douglas. *Vulnerable Children*. Edmonton, Alberta : University of Alberta Press, à venir

### À propos de ce bulletin...

Le Bulletin de la recherche appliquée est un document de Développement des ressources humaines Canada. Il résume le travail récent de recherche et d'analyse réalisé principalement sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée de Politique stratégique. La publication du bulletin est coordonnée par la Direction générale.

**Adresse postale** : Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 165, rue de l'Hôtel de Ville, Phase II, 7<sup>e</sup> étage, Hull (Québec) Canada K1A 0J2

**Le Bulletin et d'autres publications peuvent être consultés sur Internet à l'adresse suivante** : <http://www.hrhc-drhc.gc.ca/dgra>

**Pour obtenir des copies des documents ou signaler des changements à la liste d'envoi, prière de communiquer avec :**

Courriel : [research@spg.org](mailto:research@spg.org)  
Téléphone : (819) 994-3304  
Télécopieur : (819) 953-9077

ISSN: 1483 2852

## À vos marques, prêts, partez!

**Mettons les chances de notre côté par l'intégration de la recherche, des politiques et de la pratique**

Une conférence nationale parrainée par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada

**Du mercredi 30 janvier au vendredi 1<sup>er</sup> février 2002**  
**Au Centre des congrès d'Ottawa**

*Si la vie est une course à laquelle nous devons tous participer, nous devons veiller à ce que tous les Canadiens aient ce qu'il faut pour faire partie de l'équipe.*

*Cette conférence sera pour nous une occasion de dialogue sur la justice sociale et la façon dont nous pouvons, ensemble, grâce à notre travail, faire bouger les choses.*

- ✓ *Pour les enfants qui se préparent à « apprendre ».*
- ✓ *Pour les jeunes qui se préparent pour la vie.*
- ✓ *Pour les adultes qui font face aux défis et restent dans la course.*

**À qui s'adresse la conférence?** À toute personne désireuse de discuter de la façon dont les recherches peuvent le mieux influencer sur la pratique et la politique générale:

- Chercheurs
- Représentants des Premières nations
- Décideurs gouvernementaux
- Organismes non gouvernementaux
- Intervenants communautaires
- Médias
- Représentants élus du gouvernement
- Milieu des affaires
- animateurs
- Syndicats

**Pour plus de renseignements :**

Tél : 1-800-342-7146, poste 258

\*Pourquoi ne pas rester en ville à l'occasion de l'ouverture de Bal de neige, qui a lieu à Ottawa le vendredi 1<sup>er</sup> février 2002.

